



Fraction de Commune
L'Orient

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FRACTION DE COMMUNE DE L'ORIENT

MARDI 15 DECEMBRE 2020 à 20H – SALLE DU VILLAGE

Présence du Conseil Général : 29

Conseil exécutif: 5

Les excusés : 12

Ordre du jour :

- 1) Contrôle des présences
- 2) Assermentations
- 3) Adoption du PV du 8 septembre 2020
- 4) Communication du Conseil
- 5) Préavis 2/2020 Budget 2021
- 6) Comptes Hôtel de la Poste
- 7) Préparation pour le quinquennat 2021/2026
- 8) Propositions individuelles et divers

Monsieur Bernard Stucki débute cette séance en remerciant chacun pour leur présence à cette assemblée générale malgré le contexte actuel.

Point 1. Contrôle des présences :

29 personnes sont présentes ce soir, 12 excusés qui sont : Mesdames Lesly Daskalakis, Franceline Piguet, Maria Lüthi, Anabelle Richard, Teresa Donato et Messieurs Charly Flaction, Michel Bodenmann, Pierre-André Golay, Charles-André Piguet, Marc-Olivier & Loïc Richard.

Point 2. Assermentations

Monsieur Erwin Lämmler s'est fait assermenter ce soir afin de pouvoir prendre parole lors des assemblées du Village de l'Orient.

Point 3. Adoption du PV du 8 septembre 2020

Monsieur Pierre-Maurice RoCHAT prend la parole pour nous communiquer quelques petites erreurs qui sont :

Page 1 : il s'agit de Anne-Thérèse Bodenmann et non pas Marie-Thérèse.

Page 2 : concernant la piste cyclable il ne s'agit pas de la « route » mais des champs alentours.

Page 3 : il y aura non pas une votation mais une consultation quant à cette piste cyclable.

Le PV est ensuite adopté par l'assemblée générale.

Point 4. Communication du Conseil

Monsieur Alfred Lüthi prend la parole en tenant à remercier chacun pour leur présence ainsi que du temps consacré aux affaires du Village.

Il poursuit et tient à faire hommage aux personnes disparues durant cette année 2020 et de leur accorder 1 minute de silence.

Il y a toutefois de bonnes nouvelles avec la naissance d'un petit garçon au sein du Village de l'Orient.

Malgré la pandémie et l'annulation de certaines réunions, le comité a toutefois poursuivi son activité et a donc participé à : 20 séances de comité, diverses assemblées dont celles des présidents et Villages de la Vallée de Joux, celle des 4 villages de la commune, la clôture de l'organisation du 1^{er} Août 2019, la garde du lac ainsi que l'étude sur la fusion des 3 communes. Le Noël des aînés avait également été annulé mais le traditionnel cadeau leur a été apporté à domicile.

Malgré le fait que le chantier de la rénovation de l'Hôtel de la Poste ait été terminé fin 2019, il y a encore à ce jour quelques réglages et soucis dont va nous parler Monsieur Pierre-Maurice Rochat.

Monsieur Pierre-Maurice Rochat prend la parole pour nous parler de l'état des comptes et travaux de l'Hôtel de la Poste dont en voici un résumé : les travaux ont débutés le 01^{er} avril 2019 et fin 2019 celui-ci a permis avec l'autorisation communale et de la Police du commerce de pouvoir exploiter l'Hôtel de la Poste dans sa totalité. La réouverture a été un franc succès à tout niveau. Ensuite avec la pandémie ceci a bien entendu engendré un gros coup de frein au fonctionnement de l'établissement et les répercussions économiques sont préoccupantes pour nos deux tenanciers (hôtel de la Poste & Eva's Café). Le Conseil Exécutif a donc décidé de les aider financièrement en leur accordant une baisse de loyer de 2 mois. La situation semble s'améliorer gentiment c'est pourquoi nous restons attentif et traiteront au cas par cas si nécessaire.

Le Budget de cette rénovation s'élevait à 2,4 millions. Comme annoncé lors de l'assemblée générale du 10 décembre 2019 celui-ci a été dépassé. Initialement estimé à 172'000.- il a pu être réduit de 115'871.- par la volonté du Conseil Exécutif qui a modifié le projet initial sans toutefois compromettre la qualité et les besoins réels de notre hôtelier. Les économies ont été réalisées sur le choix des travaux, la marge accordée aux imprévus et divers autres points. Finalement le surcoût des travaux s'élève à 56'130.- soit 2.34 % du budget initial.

A ce jour nous n'avons pas encore reçu les subventions cantonales d'un montant de 78'000.- concernant l'isolation du bâtiment malgré quelques relances mais l'état de Vaud met actuellement un frein à ce sujet.

Le Conseil Exécutif avait fixé une inauguration pour le début de l'année 2020 qui a été annulée en raison de la situation sanitaire actuelle. La question se pose à savoir si nous allons une année plus tard organiser quelque chose et quand ?

Le Conseil Exécutif est en train d'organiser une exposition de photos. N'hésitez pas à aller la découvrir. Celle-ci devrait être prête d'ici la fin janvier 2021.

Le diaporama des travaux vous sera présenté à la prochaine assemblée générale. Cette dernière aurait dû être faite à la dernière séance de décembre 2019.

Il tient à remercier l'ensemble de l'assemblée pour la confiance accordée au Conseil Exécutif pour la réalisation de ses travaux.

Monsieur Alfred Lüthi reprend la parole concernant la rénovation partielle de la place verte en 2019. Plusieurs travaux notamment concernant la sécurité ainsi que les finitions ont été entreprises cette année.

Nous espérons que les parents auront plaisir à y emmener leurs enfants.

Toutefois nous nous sommes rendus compte que ce lieu était également exploité pour diverses soirées ce qui engendre une accumulation de déchets, cannettes de bières ou autres. Nous avons donc fait appel à la gendarmerie afin que celle-ci puisse effectuer des rondes aux alentours lors de leurs patrouilles nocturnes.

Nous allons d'ailleurs prochainement solliciter un aide financière auprès de la Fondation Paul Edouard Piguet.

Le 14 mai 2020 le bureau du Village a déménagé son bureau dans les locaux de l'Hôtel de la Poste. Un endroit spacieux et fonctionnel doté d'un espace pour notre boursière, d'un guichet ainsi que d'une salle de réunion qui permet de tenir diverses séances.

La commune a comme vous avez pu le constater mis en place un giratoire provisoire, il s'agit de la première étape du futur emménagement de la traversée du Village qui durera quelques années. Bien que le Conseil ne soit pas impliqué directement dans la réalisation de ceux-ci ils participeront au réaménagement de l'espace entre le bâtiment de la Rue Centrale 12 et la salle Villageoise.

Le 03 novembre dernier, Monsieur Pierre-Maurice Rochat ainsi que votre serviteur ont participé à une réunion portant sur l'étude de la fusion des 3 communes de la Vallée de Joux. Chaque comité des Villages étaient représentés. Pour le moment il n'y a pas d'informations à donner si ce n'est vous communiquer que quoi qu'il en soit la fraction de commune n'est pas remise en cause. Ce projet est une étude de faisabilité et peut en tout temps être dissoute et n'est pas soumise à un délai d'aboutissement.

Un préavis va être posé concernant la rénovation du toit de la salle Villageoise qui donne des signes de vieillesse.

Concernant le radar « sympathique » sachez que celui-ci relève que le chemin des amoureux est l'endroit où le taux d'infractions est le plus élevé. Les statistiques ont été communiquées pour information à la municipalité.

2021 marquera également la fin de la législature en cours. Les citoyens devront donc en mars prochain élire les membres du Conseil Exécutif. Nous vous informons que deux membres ne se représenteront pas. N'hésitez pas à faire appel aux membres actuels pour tout renseignement.

Il clôt son rapport en remerciant chaleureusement tous ses collègues pour leur engagement, leur disponibilité ainsi que le travail accompli tout au long de l'année sans oublier la boursière et le secrétaire. Il remercie également l'assemblée générale pour leur soutien et leur encouragement et souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

Point 5. Préavis 2/2020 Budget 2021

Monsieur Eric Rochat prend la parole afin de présenter le Budget 2021.

La commission des finances s'est présentée le 02 décembre 2020 à 19h00 au bureau du Conseil Exécutif afin de traiter l'objet cité en titre.

Pour rappel, celle-ci est toujours composée de Messieurs André Reymond, Jean-Claude Blattmer, Christophe Bonny, de notre serviteur ainsi que Monsieur Nicolas Devaud qui s'est présenté volontaire lors de la dernière assemblée générale afin de remplacer Monsieur Georges Masson.

Nous tenons à le remercier pour son investissement, et vous informons qu'il a participé à la séance avec l'aval de notre Président du Conseil Général.

Le Conseil Exécutif était quant à lui représenté par Madame Catherine Golay Boursière ainsi que de Messieurs Pierre-Maurice Rochat conseiller en charge du dicastère des finances et Patrice Masson en remplacement du Président Alfred Luthi.

Nous les remercions pour les informations et les réponses données à nos différentes questions.

Administration générale :

Concernant les subsides aux sociétés le montant de 200.- est attribué au Chœur Val d'Orbe. Ceci avait pour rappel valut l'intervention de Monsieur Felix Morand.

A cela la commission relève toujours avec plaisir la continuité des subventions versées pour les abonnements du Téléski ainsi qu'au Centre Sportif pour les enfants du Village.

Finances :

Impôts : c'est avec prudence et selon les éléments à disposition qu'il est porté un montant de 150'000.- au budget 2021 ce qui représente une diminution de 10'000.- par rapport au budget 2020. Il est impossible à ce jour de dire ce que rapportera l'impôt cette année nous en saurons d'avantage le premier trimestre prochain lors du bouclement.

Bâtiments :

Hôtel de la Poste : Au vu de cette année particulière l'Hôtel de la Poste & Eva's Café ont bénéficié de 2 mois de loyer gratuit.

La ferme : Concernant le montant de 25'000.- pour l'entretien du matériel, la question a été posée de savoir si cela correspondait à un éventuel plan de renouvellement des installations. Ce n'est pas le cas, il s'agit donc de prévision en cas de besoin.

Grande Salle : Revu à la baisse, si la situation actuelle perdure, le produit des locations s'en fera ressentir. Un préavis sera déposé l'année prochaine pour la réfection de la toiture.

Concernant les autres bâtiments il n'y a rien à signaler mis à part l'entretien courant au fur et à mesure des besoins.

Suite à la réfection de la Rue Centrale par la commune, le Conseil Exécutif souhaite réaménager la Place devant Germinal.

Conclusion : Le budget 2021 a été préparé avec le soin et la prudence qu'il convient puisqu'il est légèrement inférieur à 2020.
Hormis 2 personnes qui s'abstiennent, Le conseil général accepte l'unique conclusion de ce préavis du budget 2021 qui prévoit un bénéfice présumé de 235.-

Madame Danielle Flaction prend la parole concernant le point 3 (bâtiment Germinal) de ce préavis :
Elle est surprise qu'un montant de 30'000.- soit utilisé pour rénover un appartement et aimerait savoir qui le quitte ?
Monsieur Patrice Masson prend la parole afin de donner réponse en l'informant qu'il s'agit de Madame Tiziana Damiani qui quitte son logement. Il avise également que les 30'000.- seront utilisés pour l'entretien global du locatif ainsi que la réfection de cet appartement.

Monsieur Felix Morand prend la parole concernant le budget de l'éclairage public (page 11) de ce préavis :
Il aimerait savoir à quoi correspond le montant de 9'850.- contrat éclairage public ?
Monsieur Alfred Lüthi prend la parole afin de l'informer qu'il s'agit du contrat de l'entretien des 3 zones d'éclairage public (monter sur la nacelle, nettoyer, démonter, etc...)
Monsieur Pierre-Maurice Rochat prend également la parole pour ajouter qu'il s'agit bien d'un contrat d'entretien mécanique et que chaque année cela doit être contrôlé.
Bien que Monsieur Felix Morand trouve cela absurde il s'agit d'un contrôle obligatoire.

Monsieur Felix Morand reprend la parole en disant que le conseil exécutif a le droit d'exécuter les travaux jusqu'à 30'000.- sans avoir de préavis. La ferme d'après le budget 2021 informe qu'il y a 45'000.- ce qui dépasse les 30'000.-

Madame Catherine Golay prend la parole pour informer qu'il s'agit d'un montant mis au budget mais cela ne veut pas forcément dire que le montant de 30'000.- sera dépassé et si cela devait être le cas il y aurait à ce moment-là un préavis.

Monsieur Eric RoCHAT intervient également en informant que du moment où le budget est adopté par l'assemblée générale nous acceptons les 25'000.- de frais d'entretien de la ferme qui pour rappel est une prévision.

Monsieur Pierre-Maurice RoCHAT reprend le préavis 5 / 2016 « demande d'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles » d'un montant maximum de 30'000.- par CAS où il est donc stipulé qu'en effet il n'y a pas besoin de préavis.

Monsieur Félix Morand poursuit et s'interpelle sur les 12 points d'impôts actuels qui selon lui n'ont pas été votés tous les deux ans ?

Monsieur Pierre-Maurice RoCHAT prend la parole pour l'informer que cela a été voté pour 5 ans au début de la législature et que nous sommes non pas à 12 points mais à 10 points. Il a pour cela lu le préavis de l'impôt Villageois qui a été accepté à l'unanimité pour la période 2017-2021.

Point 6. Comptes Hôtel de la Poste

A été discuté lors du point 4.

Monsieur Félix Morand tient à remercier le conseil exécutif pour tout le travail effectué lors de cette rénovation, et également féliciter Monsieur Pierre-Maurice RoCHAT pour le dévouement ainsi que le respect du budget et le peu de dépassement à la fin de ces travaux.

Point 7. Préparation pour le quinquennat 2021/2026

Monsieur Bernard Stücki prend la parole pour nous informer que deux personnes du conseil exécutif ne se représenteront pas lors de la prochaine législature et qu'il faudra donc les remplacer.

Monsieur Alfred Lüthi prend la parole et nous communique que les deux personnes qui ne se représenteront pas sont : Géraldine Niffenegger & Christian Piguet.

Raphael Niffenegger prend la parole et se présente volontiers afin de pouvoir remplacer une des deux personnes du conseil.

Monsieur Bernard Stucki lui explique la marche à suivre et pour cela il faut donc aller s'inscrire avant le 15 janvier 2021. Monsieur Pierre-Maurice RoCHAT lui propose de passer au bureau le mardi 22 décembre 2020 afin de remplir les documents nécessaires.

Monsieur Felix Morand prend la parole et insiste sur le fait qu'il faut établir une nouvelle gouvernance et séparer la fraction de commune avec nos bâtiments locatifs qui d'après lui doivent être gérés par une coopérative ou par une gérance fiduciaire.

Monsieur Bernard Stucki informe quant à lui qu'il terminera son mandat également à la fin de ce quinquennat et qu'il faudra donc trouver un nouveau président.

Point 8. Propositions individuelles et divers

Monsieur Felix Morand prend la parole et souhaite remercier le Village pour le cadeau offert pour l'occasion de ses 80 ans.

Monsieur Bernard Walter prend la parole pour remercier le Village au nom de la Vivo (association) pour le don qui leur a été attribué. Il aimerait également savoir quel est le ressenti des citoyens concernant le giratoire provisoire ?

Monsieur René Rochat prend la parole concernant le giratoire provisoire qui pour lui n'a pas lieu d'être car après observations, les voitures ne le contourne pas sans compter le bruit et les accélérations que cela occasionne. Il poursuit en informant qu'un giratoire devrait pour être efficace avoir un îlot central et non pas un simple rond rouge marqué au sol.

Il poursuit concernant le radar pédagogique qui est devenu « pacifique » et que les citoyens ne respectent pas du tout les limitations et qu'il pourrait donc être rouge en tout temps.

Monsieur André Reymond prend la parole afin de répondre à Monsieur René Rochat concernant le rond-point car il n'est pas d'accord avec lui. Il trouve que la philosophie est bonne et pense que cela fluidifie tout de même le trafic surtout à la sortie des usines.

Madame Anne-Thérèse Bodenmann rejoint les dires de Monsieur André Reymond et a constaté également que le trafic est beaucoup plus fluide également. Elle en profite pour informer que lorsqu'il y avait eu consultation pour le réaménagement de la Rue Centrale, ils ont demandé un giratoire à l'intersection entre les Fûves et les Crêtets

Monsieur Pierre-Maurice Rochat prend la parole pour informer que ce giratoire est provisoire et qu'à ce jour nous ne savons pas encore ce qu'il en sera de son aménagement final. La phase teste a d'ailleurs été prolongée jusqu'au 31 mai 2021. Il insiste sur le fait que le Village n'est absolument pas au courant de ce qu'il en adviendra car la décision finale appartient à la commune ainsi qu'au Canton.

Madame Christine Betschen prend la parole et approuve également ce que rapporte Madame Anne-Thérèse Bodenmann concernant la mise en place d'un giratoire à l'intersection entre les Fûves et les Crêtets.

Monsieur Felix Morand reprend la parole quant au projet futur de la fusion des 3 communes et estime qu'il y aura une grosse incidence sur les Villages pour diverses raisons dont l'éclairage public mais nous en reparleront en temps voulu comme lui a répondu Monsieur Pierre-Maurice Rochat.

Madame Danielle Flaction prend la parole afin de remercier le Conseil Exécutif pour le cadeau offert lors de son anniversaire qui a été très apprécié car il s'agissait d'un présent exclusivement avec des produits locaux.

Monsieur Félix Morand prend une dernière fois la parole et tient à soulever que cela fait 2 voire 3 législatures qu'il n'y a pas un représentant du Village de l'Orient au Conseil Communal alors que c'est très important lors de commissions de gestions, finances etc... et qu'il faudrait qu'il y ait quelques jeunes qui se présentent.

Il est 21h15 et Monsieur Bernard Stucki clôt cette assemblée en remerciant chacun d'être venus malgré la situation sanitaire actuelle et informe que les prochaines séances auront lieu le 18 mai 2021 avec le Préfet ainsi que le 29 juin 2021 à l'Hôtel de la Poste.

Le Président :

Bernard Stucki



La secrétaire :

Lynda Cabras

